Le Logement d'abord au Canada : diversité des appropriations et redéfinition des politiques publiques

Roch Hurtubise

Dans Vie sociale 2018/3-4 n° 23-24 , pages 75 à 84
Éditions érès

ISSN 0042-5605
ISBN 9782749262253
DOI 10.3917/vsoc.183.0075
Date de mise en ligne : 04/02/2019

Article disponible en ligne à l'adresse
https://shs.cairn.info/revue-vie-sociale-2018-3-page-75?lang=fr

CAIRN.INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour érès.
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le Logement d'abord au Canada : diversité des appropriations et redéfinition des politiques publiques

Roch Hurtubise

érès | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

« Partout où je suis allé au Canada, j'ai rencontré des gens qui vivaient dans la rue ou dans des logements insalubres et non sécuritaires. On m'a informé qu'il y avait eu des centaines de décès directement liés À la crise du logement qui sévit dans l'ensemble du pays. Tout ce que j'ai vu et entendu durant cette mission m'a confirmé l'impact profond et dévastateur de cette crise nationale sur les conditions de vie de femmes, de jeunes, d'enfants et d'hommes. »

Miloon Kothari, Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit au logement, extrait du rapport préliminaire de mission d'observation, octobre 2007.

Sévèrement pointé du doigt pour le mauvais sort que le Canada faisait aux personnes sans-abri, les responsables de l'élaboration des politiques ont voulu rendre les services plus efficaces au moment où le pays s'apprêtait à accueillir les jeux Olympiques d'hiver à Vancouver. C'est par la mise en œuvre d'un important projet d'expérimentation scientifique que l'implantation du modèle Logement d'abord s'est faite entre 2009 et 2013. Un organisme sans but lucratif, la Commission de la santé mentale du Canada[1], a eu le mandat de mettre en place ce projet de 110 millions de dollars canadiens financé par le gouvernement fédéral. L'expérimentation

Roch Hurtubise est docteur en sociologie et professeur titulaire à l'école de travail social à l'université de Sherbrooke au Québec ; ses travaux portent sur l'itinérance et la santé mentale.

1. La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme sans but lucratif créé par le gouvernement du Canada pour donner suite aux recommandations d'un rapport du Sénat sur les troubles mentaux et les dépendances. L'ensemble des gouvernements provinciaux ont soutenu la création de cet organisme, sauf le gouvernement du Québec qui, jugeant que la prestation de services en santé mentale est une juridiction provinciale, s'inquiétait des risques d'empiètement dans ses champs de compétence.

déployée dans cinq villes canadiennes (Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton) visait des personnes itinérantes[2] atteintes d'un trouble de santé mentale. 2 148 personnes ont été recrutées pour participer au projet, 1 158 bénéficiant de l'approche Logement d'abord, les autres des services habituels disponibles. La comparaison des résultats entre les deux groupes démontre l'efficacité du modèle sur la stabilisation résidentielle, sur la réduction de l'utilisation des services hospitaliers et des services d'intervention en situation de crise au profit de l'utilisation d'autres services dans la communauté, et sur la réduction des coûts associés à l'utilisation des services publics. Comme dans d'autres projets, on retrouve ici les deux composantes majeures de l'approche : l'offre d'un logement sans condition et le suivi dans la communauté, dont l'intensité variait selon l'importance des troubles mentaux identifiés. De plus, une allocation financière permettait que le coût du loyer n'excède pas 30 % du revenu.

Les résultats de ce projet ont fait l'objet de rapports de recherche (par ville et au niveau national)[3] et de nombreuses publications dans des revues scientifiques[4]. Le dispositif de recherche mis en œuvre impliquait une cinquantaine de chercheurs dans les cinq villes, plusieurs organisations responsables de la prestation des services et de nombreux intervenants.

Petite révolution dans la fabrique des politiques publiques

Ce mandat confié à la Commission de la santé mentale du Canada bouscule les pratiques en place en matière de développement et d'organisation des services auprès des personnes en situation d'itinérance. En fait, la perspective du projet de démonstration est radicalement différente des pratiques précédentes. Pendant plus de dix ans, l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA), qui relevait directement du gouvernement canadien, avait mis en place un programme et un plan d'action pour agir

2. Dans le contexte canadien, l'expression itinérance est généralement utilisée pour désigner ce qu'en Europe francophone on appelle sans-abrisme.
3. Paula Goering *et alii, National At Home/Chez Soi. Final Report,* Calgary, Commission de la santé mentale du Canada, 2014 ; Éric Latimer, Daniel Rabouin *et alii, Projet Chez soi,* rapport final du site de Montréal, Calgary, Commission canadienne santé mentale, 2014, p. 36 ; Christopher McAll *et alii, Le sentiment d'exister : l'impact du projet Chez soi à Montréal après 18 mois, du point de vue des participants,* Montréal-Québec, CREMIS/Centre affilié universitaire CSSS Jeanne-Mance, 2013.
4. Marie-Josée Fleury, Guy Grenier *et alii*, « The role of advocacy coalitions in a project implementation process. The example of the planning phase of the *At home*/Chez soi project dealing with homelessness in Montreal », *Evaluation and Program Planning*, 45, 2014, p. 42-49 ; Paula Goering, Vincent Girard *et alii*, « Conduite d'essais relatifs aux politiques qui soutiennent le modèle d'intervention accordant la priorité au logement : l'histoire de deux pays », *Lien social et politiques*, 67, printemps 2012, p. 161-182 (https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2012-n67-lsp0349/1013022ar.pdf) ; Éric Latimer, Daniel Rabouin *et alii*, « Costs of services for homeless people with mental illness in 5 Canadian cities. A large prospective follow-up study », *CMAJ Open*, 5(3), 2017, E576.

érès | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

érès | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

sur l'itinérance à partir d'une approche communautaire[5]. Dès 1999, une soixantaine de collectivités touchées par le problème de l'itinérance à travers le pays avait été invitées à proposer leurs solutions pour agir sur l'itinérance afin de bénéficier de financements pour une variété de projets. L'approche IPAC (Initiative des partenariats en action communautaire) visait à soutenir, reconnaître et valoriser les solutions élaborées à l'échelle locale ou régionale pour agir sur l'itinérance[6]. C'est dans la foulée de ce programme que se sont développés et reproduits divers services, par exemple : pour la gestion du budget par une fiducie volontaire[7], les pratiques d'intervention en santé, la défense des droits et la lutte contre la judiciarisation des incivilités. Cette approche priorise les forces et les initiatives du milieu comme levier pour agir sur l'itinérance et valorise les expertises développées à l'échelle locale[8].

Cette approche canadienne se distingue de l'approche du gouvernement américain qui, à travers le déploiement des plans décennaux pour mettre fin à l'itinérance (*Ten years plan to end homelessness*), cible l'itinérance chronique et les actions visant la sortie de rue plus que la prévention, le repérage des situations à risque, la prise en compte des contextes et des déterminants sociaux[9]. Cette individualisation de la problématique se traduit par la mise en place d'actions qui ont pour but le soutien et l'accompagnement des individus pour favoriser une réintégration sociale par l'accès et le maintien en logement[10]. Au Canada, lorsque le mandat du programme « *At home*/Chez soi » est confié à la Commission canadienne de la santé mentale, il n'y a pas d'articulation aux programmes et aux structures existants tant au niveau fédéral que provincial. D'une certaine manière, on oppose alors une approche *top-down* à une approche

5. Rose Margie Barreto, *Community Planning to End Homelessness: A Cross-case Analysis in a Changing Policy Environment*, Berkeley, university of California, 2007.
6. En 2007, le programme IPAC a été remplacé par le programme IPLI (Initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance) et l'INSA est devenue le SPLI (Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance). L'orientation des plans d'action communautaire est maintenue dans ce passage (Gouvernement du Canada, *Évaluation sommative de l'initiative nationale pour les sans-abri. Rapport final*, Ottawa, Canadian Government Publishing, 2008 ; Gouvernement du Canada, *Summative Evaluation of the National Homelessness Initiative. Final report,* Gatineau, Human Resources and Skills [i.e. Social] Development Canada, 2013).
7. Ce service vise à offrir aux personnes volontaires la gestion de leur revenu. Christopher Leo, Martine August, *The Federal Government and Homelessness. Community Initiative or Dictation from Above?*, Winnipeg, Canadian Centre for Policy Alternatives, Manitoba Office, avril 2005.
8. Carey Doberstein, *Building a Collaborative Advantage. Network Governance and Homelessness Policy-Making in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2016.
9. Dennis Culhane, Stephen Metraux, « Rearranging the deck chairs or reallocating the lifeboats? Homelessness assistance and its alternatives », *Journal of the American Planning Association*, 74(1), 2008, p. 111-121 ; Tony Sparks, « Governing the homeless in an age of compassion: Homelessness, citizenship, and the 10-Year Plan to End Homelessness in King County Washington », *Antipode*, 44(4), 2012, p. 1510-1531.
10. Vincent Del Casino Jr, Christine Jocoy, « Neoliberal subjectivities, the "New" homelessness, and struggles over spaces of/in the city », *Antipode*, 40(2), 2008, p. 192-199.

érès | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

bottom-up[11]. D'ailleurs, les résistances à la mise en œuvre de cette approche ont été nombreuses, particulièrement pour le site de Montréal où plusieurs des acteurs œuvrant depuis longtemps en itinérance se sont d'abord opposés à l'implantation du programme, se sentant écartés et remis en question par l'orientation privilégiée[12]. Les critiques en provenance du milieu associatif concernent le fait que l'approche constitue surtout une solution pour les itinérants chroniques et qu'on met peu l'accent sur la prévention, les déterminants sociaux et les actions visant à rendre le logement plus accessible[13]. De plus, le projet s'est implanté sans le soutien du gouvernement du Québec qui mettait alors en œuvre son premier plan d'action interministériel en itinérance, privilégiant le travail sur l'amélioration de la cohérence et de la complémentarité des différents acteurs gouvernementaux et du milieu communautaire. L'implantation de l'approche se fait dans un contexte fragmenté qui se caractérise par des tensions importantes entre les acteurs et des ratés dans les stratégies de mise en œuvre[14]. Comme le souligne Pleace, le modèle « Logement d'abord », qui a le mérite d'être très clair sur les principes fondamentaux, demeure toutefois plus secret sur les caractéristiques des suivis offerts, sur l'adéquation entre la proposition de services avec certaines clientèles vulnérables (personnes dont le retour dans la communauté est problématique et dont l'institutionnalisation parait inévitable) et sur la manière dont l'approche contribue à une action globale sur le problème du sans-abrisme, plus particulièrement au niveau des personnes à risque et des formes moins visibles d'itinérance[15].

Le projet « *At home/*Chez soi » permet des innovations importantes en matière de service auprès des personnes en situation d'itinérance. Par exemple, les équipes ont exploré divers moyens pour favoriser une présence plus importante des usagers tant dans la prestation de services, dans la gestion et la planification, que dans le processus de recherche. La participation des pairs aidants favorise l'émergence d'une pratique clinique qui laisse une place au point de vue des personnes avec une expérience de la rue, reconnaît la pertinence de leur expertise et favorise

11. Stephen Gaetz, « The struggle to end homelessness in Canada. How we created the crisis and how we can end », *Open Health Services and Policy Journal*, 3, 2010, p. 21-26.
12. Pierre Gaudreau, « Quelles réponses politiques face à l'itinérance ? », *Relations*, 753, décembre 2011, p. 23-25.
13. Timothy MacLeod, Kathleen Worton, Geoffrey Nelson, « Bridging perspectives and balancing priorities: New directions for housing policy in Canada », *Canadian Journal of Community Mental Health*, 35(3), 2016, p. 55-68.
14. Marie-Josée Fleury, Guy Grenier, Catherine Vallée, « Evaluation of the implementation of the Montreal At home/Chez soi project », *BMC Health Services Research*, 14(1), 2014, p. 557-571.
15. Nicholas Pleace, « The ambiguities, limits and risks of Housing First from a European perspective », *European Journal of Homelessness*, 5(2), 2011, p. 113-127 ; Nicholas Pleace, « Researching homelessness in Europe: Theoretical perspectives », *European Journal of Homelessness*, 10(3), 2016, p. 19-44.

érès | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

une articulation de différents savoirs[16], et qui peut constituer un soutien complémentaire essentiel dans la gestion quotidienne du logement pour certaines personnes plus instables[17]. Ils ont été impliqués dans l'analyse des entrevues pour mieux comprendre les barrières, les obstacles et les leviers favorables à l'accessibilité des services[18] ou encore pour favoriser une compréhension fine des trajectoires des personnes[19]. Une autre innovation importante concerne la nécessité et mise en œuvre d'un exercice conjoint des chercheurs, des prestataires de service dans un consortium pour favoriser l'implantation d'un projet. Il s'agit d'une forme d'entrepreneuriat dans la mise en place d'un nouveau modèle qui ne repose pas sur un processus linéaire de déploiement d'une solution répondant à des besoins clairement identifiés. Le leadership exercé consiste à saisir les opportunités et à naviguer dans un contexte parfois perturbé pour favoriser le déploiement d'une vision et d'une action communes[20].

Suite au projet : des appropriations diversifiées

Lorsque le projet se termine en 2013, la pérennité du dispositif de service mis en place n'est pas assurée. Le financement fédéral avait été accordé pour le projet de démonstration et la continuité des services devait être assurée à même les budgets courants des gouvernements provinciaux. Plusieurs facteurs expliquent les difficultés de maintenir les équipes de suivi, l'allocation au logement et les ressources dédiées à la recherche de logements : les maillages avec les services existants, la capacité de présenter et de convaincre de la pertinence de l'approche, le lien avec les politiques publiques, la stratégie de communication[21].

Parallèlement à la continuité des services développés dans les cinq villes du projet, il est intéressant d'observer la manière dont l'approche se généralise et s'étend plus largement. Le gouvernement fédéral déploie une nouvelle stratégie nationale pour lutter contre l'itinérance en s'inspirant

16. Baptiste Godrie, « L'autre côté de la clôture. Quand le monde de la santé mentale et de la rue rencontre celui de la recherche », *Santé mentale au Québec*, 40(1), 2015, p. 67-80.
17. Stephanie Yamin, Tim Aubry *et alii*, « Peer supportive housing for consumers of Housing First who experience ongoing housing instability », *Canadian Journal of Community Mental Health*, 33(4), 2014, p. 61-76.
18. Jijian Voronka, Deborah Wise Harris *et alii*, « Un/Helpful help and its discontents. Peer researchers paying attention to street life narratives to inform social work policy and practice », *Social Work in Mental Health*, 12(3), 2014, p. 249-279.
19. Christopher McAll *et alii, Le sentiment d'exister*…, *op. cit*.
20. Eric Macnaughton, Geoffrey Nelson, Paula Goering, « Bringing politics and evidence together. Policy entrepreneurship and the conception of the At home/Chez soi Housing First initiative for addressing homelessness and mental illness in Canada », *Social Science & Medicine*, 82, 2013, p. 100-107.
21. Geoffrey Nelson, Rachel Caplan *et alii*, « What happens after the demonstration phase? The sustainability of Canada's At home/Chez soi Housing First Programs for homeless persons with mental illness », *American Journal of Community Psychology*, 59(1-2), 2017, p. 144-157.

érès | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

du modèle[22] pour définir les modalités du financement de 100 millions de dollars canadiens sur cinq ans : 65 % des subventions reçues devant être consacrés à des projets s'inscrivant dans l'approche « Logement d'abord » (ce qui laisse 35 % pour d'autres formes d'intervention). Après avoir suivi attentivement les projets *At home/*Chez soi et procédé à une évaluation de l'approche[23], le gouvernement du Québec a négocié une entente pour que la stratégie au Québec favorise l'approche « Stabilité résidentielle avec accompagnement » (SRA)[24]. L'approche SRA s'entend d'un modèle de réduction de l'itinérance désigné comme Logement d'abord dans la littérature scientifique et adapté aux circonstances de la collectivité locale. Cette adaptation du modèle soulève plusieurs questions tant dans les milieux scientifiques que dans celui des organismes responsables de la prestation de service. Chez les groupes qui interviennent en itinérance, il y a une polarisation entre les tenants de l'approche SRA (Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal) et ceux d'une approche généraliste (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, RAPSIM, et le Réseau solidarité itinérance du Québec, RSIQ), ces derniers priorisant une action qui conjugue la prévention, l'action sur les déterminants sociaux, les enjeux de disponibilité et de salubrité des logements sociaux, de l'éducation, de l'emploi et de la santé et des services sociaux. Actuellement, plusieurs projets SRA se mettent en place dans diverses villes du Québec. Certains, comme le Projet logement Montréal, cherchent à reproduire avec fidélité l'intervention définie selon les principes fondateurs de l'approche telle qu'expérimentée. On y retrouve une équipe de gestionnaires de cas responsable du suivi et une équipe d'agents de logement qui s'occupe de la recherche de logement, principalement dans le secteur privé. D'autres proposent des bricolages qui constituent parfois des formes de reconversion de pratiques déjà existantes sous le chapeau du SRA. L'exemple de l'hébergement d'urgence « La Hutte », dans une petite ville située au nord de Montréal, est intéressant : plutôt qu'une création à l'extérieur des services existants, les équipes reposent sur plusieurs organismes (travail de proximité, hébergement d'urgence, café de rue, hébergement pour jeunes en difficulté). Le projet « Tous pour toi » à Lévis favorise une concertation des organismes existants pour assurer la réalisation des objectifs, sans que des équipes formelles soient créées. Les fonctions de ces équipes sont alors en quelque sorte réparties entre plusieurs partenaires. Cette nouvelle phase de déploiement de l'approche Logement d'abord dans plusieurs villes se traduit donc par une diversité des modalités d'implantation et

22. Stephen Gaetz, Fiona Scott, Tanya Gulliver (ed.), *L'approche Logement d'abord au Canada. Appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance*, Toronto, Canadian Homelessness Research Network Press, 2013.
23. Isabelle Beaudoin, Sylvie Bouchard, *Efficacité de l'approche « Logement d'abord » pour les personnes en situation d'itinérance vivant avec des troubles mentaux ou des troubles liés aux substances psychoactives. Revue systématique,* Québec, Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, février 2014.
24. Pierre Saint-Arnaud, « L'entente Canada-Québec sur l'itinérance confirme les priorités fédérales », *Le Devoir*, 21 mars 2015.

Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

de fonctionnement, qui consistent souvent à prendre quelques libertés à l'égard des exigences du modèle.

Comment peut-on alors qualifier la différence entre l'approche Logement d'abord et l'approche Stabilité résidentielle avec accompagnement ? Une première différence tient à la flexibilité du modèle Logement d'abord, qui doit être adapté et pertinent en fonction du contexte local : il doit s'appuyer sur les ressources existantes, reposer sur un choix local qui permet une certaine redéfinition de l'approche. Le respect de la congruence et de la fiabilité aux standards de qualité du modèle devient donc secondaire, l'essentiel est que les grands principes (le logement sans condition et l'offre d'un suivi) inspirent et influencent les pratiques qui se développent. D'une certaine façon, on est passé des données probantes (certitudes) aux données probables (raisonnables, souhaitables, approuvées, et dont la pertinence tient moins à la preuve scientifique qu'à la possibilité qu'elles inspirent les pratiques locales). Dans chacune des villes où l'approche se déploie, les responsables effectuent des traductions et des adaptations pour rendre les principes pertinents et l'approche réalisable au niveau local. Une deuxième différence entre les deux approches est que le modèle SRA s'inscrit dans une vision plus large de l'action en itinérance qui mise sur une diversité de solutions : de la sensibilisation auprès de la police pour diminuer les problèmes de judiciarisation à la mise en œuvre d'une stratégie pour rendre les services accessibles ou encore pour rendre visibles certaines formes d'itinérance moins connues (femmes, jeunes et autochtones).

Un succès planétaire ?

L'implantation de l'approche du Logement d'abord en contexte canadien et ailleurs dans le monde a eu des retombées considérables sur la transformation des pratiques et de la recherche. La majorité des personnes qui travaillent dans le secteur du sans-abrisme reconnaissent la pertinence des idées sous-jacentes à l'approche Logement d'abord. Les analyses de l'implantation de cette approche dans plusieurs sociétés démontrent que les standards de base sont rarement intégralement reproduits : on retrouve des équipes de suivi qui s'approchent plus d'une perspective traditionnelle de la gestion de cas que du rétablissement ; certains dispositifs ont des barrières à l'entrée ; la question de la toxicomanie est traitée de manière différente ; la priorité au choix des personnes est modulée selon les contraintes budgétaires et les possibilités du marché locatif[25].

25. Guy Johnson, « Housing First "down under": Revolution, realignment or rhetoric ? », *European Journal of Homelessness,* 6(2), p. 183-189 ; Guy Johnson, Sharon Parkinson, Cameron Parsell, « Policy shift or program drift? Implementing Housing First in Australia », *American Journal of Psychiatry,* 149(6), 2012, p. 816-823 ; Nicholas Pleace, « The ambiguities, limits and risks of Housing First from a european perspective », art. cit.

érès | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

Quel est cependant l'impact sur les manières de comprendre la problématique du sans-abrisme ? En fait, l'importance accordée à la sortie de rue par une stabilisation résidentielle introduit un mode de solution qui cible surtout l'action et l'accompagnement des personnes sans-abri. Deux remarques à ce sujet : premièrement, l'approche Logement d'abord tend à accentuer une tendance à l'individualisation de la problématique en mettant au second plan l'action sur les aspects plus sociaux et la responsabilité collective : accessibilité du logement, politiques publiques, formes de discrimination et de victimisation, judiciarisation[26]. Deuxièmement, les personnes en situation de sans-abrisme sont catégorisées par un découpage entre ceux qui méritent une intervention intensive (les sans-abri chroniques) et les autres (sans-abri cycliques ou transitoires). L'introduction de ce clivage à propos des méritants et des non-méritants n'est pas sans rappeler certaines pratiques en matière de pauvreté qui consistent à rendre invisibles ceux qui dérangent le plus. Les données de l'expérience canadienne sont intéressantes à ce sujet, à côté du succès d'une stabilisation résidentielle on remarque une solitude, une perte de certains repères sociaux et les cas de réinsertion au travail sont peu fréquents.

Le déploiement de l'approche Logement d'abord s'est largement appuyé sur les médias pour en faire connaître les grands principes, pour présenter l'expérience des usagers et finalement pour diffuser les résultats de l'intervention. Pendant l'expérimentation, la télévision d'État, Ici Télé, a produit une série de reportages diffusés nationalement à une heure de grande écoute pour témoigner de l'expérience des personnes dans chacune des villes. La prise de parole dans l'espace médiatique des personnes bénéficiant du programme a souvent été utilisée dans les différentes phases d'implantation, et particulièrement à la fin du projet, pour faire en sorte que les autorités provinciales assurent la continuité du financement. Données probantes et données d'expérience se rencontrent donc dans l'espace médiatique à des fins de justification et de promotion de l'approche. Avec des moyens importants, l'Office national du film du Canada a produit un web-documentaire[27] qui présente à la fois les résultats et l'expérience telle que vécue par les bénéficiaires, les intervenants, les chercheurs et les gestionnaires du projet. En ce qui concerne la diffusion dans les milieux scientifiques, les moyens mis de l'avant sont importants. Au Canada, l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance[28], un groupe de pression favorable à l'implantation du modèle Logement d'abord, organise annuellement une conférence réunissant des chercheurs, des professionnels et des administrateurs. Les pratiques et les travaux de recherche présentés doivent alimenter le développement des orientations et des valeurs mises de l'avant par le regroupement, notamment la priorisation du modèle

26. Courtney Cronley, « Unraveling the social construction of homelessness », *Journal of Human Behavior in the Social Environment,* 20(2), 2010, p. 319-333.
27. http://chezsoi.onf.ca/
28. http://fr.caeh.ca/

érès | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

Logement d'abord[29]. Lorsqu'on épluche le programme des conférences des dernières années, on remarque l'absence des travaux de réflexion critique sur le modèle et sur son implantation.

L'ensemble de ces productions s'inscrit dans une stratégie de présentation de l'approche sous la forme d'un récit, facilement accessible et qui prend une forme simple. À partir des balises de l'analyse narrative des politiques[30], on peut cerner plus précisément cette stratégie narrative. Premièrement, une scène, celle du système de l'itinérance constitué de plusieurs organisations sans but lucratif, critiqué pour l'échec des services existants, jugés inefficaces, inutiles et coûteux. Deuxièmement, des protagonistes : les itinérants chroniques qui, malgré de nombreux efforts, sont toujours à la rue depuis de nombreuses années, des personnes qui veulent changer cette situation et qui proposent une alternative. En troisième lieu, une intrigue : « On ne fait rien, alors qu'on sait ce qu'il faut faire, qu'on connaît la solution. » Malgré l'opposition de certains et le manque de courage politique, l'approche du traitement d'abord doit être remplacée par celle du logement d'abord, supposant dès lors une forme de généralisation de l'approche du traitement d'abord de manière uniforme dans plusieurs sociétés. Dans cette mise en histoire de l'approche Logement d'abord, la critique des services en place se fait rapidement du point de vue de leur incapacité à résoudre le problème, mettant de côté le fait qu'une partie importante des services existants s'inspirent déjà des principes de l'approche Logement d'abord et du rétablissement. Finalement, la morale selon laquelle « personne ne mérite d'être à la rue », « les sans-abri veulent et peuvent s'en sortir », n'aboutit ni plus ni moins qu'à mettre fin à l'itinérance. Ce qui est présenté comme une pratique nouvelle ne l'est pas totalement ; ce qui est sans hésitation nouveau, c'est la capacité de mettre en place un récit qui structure et assure le déploiement efficace du modèle, un discours de conviction et une stratégie d'argumentation qui établit clairement la capacité d'agir des politiques publiques et de rétablir l'ordre[31].

Finalement, il est impératif que les chercheurs s'interrogent sur la transformation de leurs pratiques, sur leur contribution à ce type d'exercice. Leur mobilisation dans le déploiement de l'approche les situe au cœur des enjeux de pouvoir, où ils deviennent des acteurs engagés dans l'élaboration des programmes et des politiques publiques. N'y a-t-il pas parfois un problème dans cette proximité entre équipe de recherche et lobbys promoteurs du Logement d'abord ? Ne faut-il pas réintroduire un espace d'autonomie dans le travail de recherche et d'évaluation ? La

29. La règle est clairement exprimée sur l'appel de proposition : « *All presentations should be consistent with a focus on ending homelessness and the principles of Housing First* », CAEH, appel de proposition, colloque 2014, Vancouver.
30. Michael Jones, Claudio Radaelli, « The narrative policy framework: Child or monster? », *Critical Policy Studies*, 9(3), 2015, p. 339-355.
31. Philippe Zittoun, *La fabrique politique des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

majorité des recherches effectuées tendent d'ailleurs à démontrer la supériorité de l'approche Logement d'abord sur le modèle du continuum de services, dit par paliers[32]. De plus, il y a dans les présentations des chercheurs une forme de surenchère des conclusions positives du programme au détriment de la présentation des résultats qui en nuancent les impacts[33]. Le virage est majeur et il comporte son lot d'avantages et de risques[34]. Il est certes souhaitable que le travail de recherche sur le sans-abrisme ait des retombées plus fréquentes sur les politiques, les services et les pratiques. Tout en maintenant ces acquis, la recherche doit aussi retrouver son autonomie, sa fonction critique et permettre de s'interroger sur les ambiguïtés et les zones grises de l'approche et de son implantation. Est-ce surtout aux sans-abri que l'approche Logement d'abord profite ?

érès | Téléchargé le 24/09/2026 sur https://shs.cairn.info via CIUSSS Centre-Sud-de-Île-de-Montréal (IP: 142.82.0.129)

32. Danielle Groton, « Are Housing First programs effective? A research note », *The Journal of Sociology & Social Welfare*, 40(1), 2013, p. 51-63.
33. Stefan Kertesz, Kimberly Crouch *et alii*, « Housing First for homeless persons with active addiction. Are we overreaching? », *The Milbank Quarterly*, 87(2), 2009, p. 495-534.
34. Michele Lancione, « Beyond homelessness studies », *European Journal of Homelessness,* 10(3), 2016, p. 163-176 ; Michele Lancione, Alice Stefanizzi, Marta Gaboardi, « Passive adaptation or active engagement? The challenges of Housing First internationally and in the Italian case », *Housing Studies,* 33(1), 2018, p. 40-57 ; Nicholas Pleace, «The ambiguities, limits and risks of Housing First from a european perspective », art. cit.